

DEPARTEMENT DU NORD

-----

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

-----

**VILLE d'HAZEBROUCK**

-----

**OBJET**

**N°2023/101**

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.3)**

**Représentation dans les établissements**

**d'enseignement privé : remplacement**

**de Monsieur Jean-Pierre BAILLEUL**

Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Publié le

ID : 059-215902958-20230712-DEL101CM1207-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
des Délibérations du Conseil Municipal  
d'HAZEBROUCK**

**SEANCE DU MERCREDI 12 JUILLET 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le douze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le quatre juillet deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 20    Absents ayant donné pouvoir : 9    Absents : 6

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,  
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART  
(Arrivée à 19H45, prend part au vote à compter de la question n°2023/097), M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, Mme SCHERRIER  
(Arrivée à 19H45, prend part au vote à compter de la question n°2023/097),  
Adjoints,

M. DENTENER, M. FIOEN, M. DELVA,  
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND,  
M. DEVOS, M. SOOTS, Mme LIONET, Mme BELVAL,  
Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. BURGHELLE	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme DELECOEUILLERIE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à M. FIOEN
Mme SCHOONHEERE	qui a donné pouvoir à Mme PATOUX
M. TIBERGHIE	qui a donné pouvoir à Mme BELVAL
Mme DEPELCHIN	qui a donné pouvoir à Mme LIONET
M. DECOOPMAN	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. COTTE	qui a donné pouvoir à M. DUHOO

**ABSENTS :**

M. Philippe DUHAMEL, Mme FERLIN, M. DEBAECKER, Mme DAUCHEZ,  
Mme REYNAERT, M. PERLEIN

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

Par délibération en date du 29 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des représentants appelés à siéger dans les établissements suivants : Abbé Lemire, Saint-Jules, comme suit :

<b>Ecole Catholique Abbé Lemire</b> (2 rue du Dispensaire et 5 rue du Clocher)	Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
<b>Ecole Saint-Jules</b> 26, rue du Sacré Cœur	Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
<b>Ecole Saint-Vincent</b> 43, rue de l'Orphelinat	M. Jean-Pierre BAILLEUL
<b>Ecole Sainte-Anne</b> 13, rue du Presbytère	Mme Céline SAUZEAU

Considérant le décès de Monsieur Jean-Pierre BAILLEUL, il convient de le remplacer ;

Considérant la démission de Madame Elise DORMION-ROUSSEZ, en qualité de représentant de la Commune d'Hazebrouck au sein de l'Etablissement Abbé Lemire et de l'Etablissement Saint-Jules ;

Considérant la nécessité de désigner un nouveau représentant de la Commune d'Hazebrouck dans les établissements d'enseignement privé ;

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT, cette désignation fait l'objet d'un vote au scrutin secret, sauf si le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas y procéder.

- Le conseil municipal décide en séance, à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et autorise le vote à main levée.

#### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- De désigner Madame Céline SAUZEAU, en qualité de représentant de la Commune d'Hazebrouck au sein de l'Etablissement Saint-Vincent, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BAILLEUL,

- De désigner Madame Céline SAUZEAU, en qualité de représentant de la Commune d'Hazebrouck au sein des établissements : Abbé Lemire et Saint-Jules en remplacement de Madame Elise DORMION-ROUSSEZ,

- De modifier en conséquence le tableau comme suit :

<b>Ecole Catholique Abbé Lemire</b> (2 rue du Dispensaire et 5 rue du Clocher)	Mme Céline SAUZEAU
<b>Ecole Saint-Jules</b> 26, rue du Sacré Cœur	Mme Céline SAUZEAU
<b>Ecole Saint-Vincent</b> 43, rue de l'Orphelinat	Mme Céline SAUZEAU
<b>Ecole Sainte-Anne</b> 13, rue du Presbytère	Mme Céline SAUZEAU


- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

#### **LE VOTE a donné les résultats suivants :**

**ADOpte à L'UNANIMITÉ**  
(29 voix pour)

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus**  
(suivent les signatures)  
**POUR COPIE CONFORME**

  
Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Premier Adjoint,  
**Philippe GRIMBER**

  
Le Secrétaire de séance,  
**Adrian MEIRLAND**